



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 25 mai 2020
Via la plateforme numérique Zoom
18 h 30 à 21h30

Procès-verbal

Sont présents :

Poste	Nom	Groupe représenté
1-	Desjardins, Josée	Parent
2-	Hubert, Stéphane	Parent
3-	Lamoureux, Chantale	Parent
4-	Robert, Josée	Parent
5-	Demars-Vandenberghe, Audrey	Parent
6-	Laprise, René	Parent
8-	Abraham, Myriam	Parent
8-	Routhier-T., Charles	Enseignant
9-	Duciaume-Bertrand, Olivier	Enseignant
10-	Tremblay, Janie	Enseignante
11-	Gagnon, Serge	Enseignant
12-	Monia Desrosiers	Soutien
13-	Cochrane, Sarah	Professionnelle
14-	Ouellet, Zoé	Élèves
	Sow, Fatimata	

15-



Élève

Sont également présents :

16-



Ménard, Pierre directeur

17-



Larocque, Rachel, membre
représentant la communauté

18-



Lafortune, Serge, membre
représentant la communauté

Sont également présents à la table du conseil :



* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Ouverture de la séance : 18h30

1-

Présence et quorum

Monsieur René Laprise, président, ouvre la séance après avoir constaté que tous ont été convoqués dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Ouverture de la séance à 18 h 37.

2-

Période des questions

3-

Adoption de l'ordre du jour d'une séance ordinaire

046 - CÉ
20200525-01

CONSIDÉRANT que monsieur Pierre Ménard, directeur et monsieur René Laprise ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 25 mai 2020;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'École secondaire Mont-Bleu;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Serge Gagnon et appuyée par M. Stéphane Hubert, il est résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 25 mai 2020;

En y apportant aucune modification.

4-

Adoption du procès-verbal d'une séance ordinaire

046 - CÉ
20200525-02

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 février 2020 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Janie Tremblay et appuyée par Mme. Monia Desrosiers, il est résolu à l'unanimité :

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 février 2020;

D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'École secondaire Mont-Bleu;

5-

Suivis au procès-verbal

- ✓ Mme Janie Tremblay : Il n'y avait pas les classes spécialisées dans le sondage SEVI, est-ce que suivi a été fait sur le pourquoi ?

Mme. Lisa Chatillon : La compréhension du sondage pour les classes spécialisées n'étant pas assurée, aucune classe spécialisée au niveau de la commission scolaire.

M. Ménard : Les questionnements sont notés et seront amenés à la prochaine rencontre VIR.

6-

Correspondance

- ✓ M. Laprise : Je vous ai transmis plusieurs communications de la fédération des comités de parents du Québec.
- ✓ M. Ménard : Le ministre a repoussé la date limite des nominations à la mi-October pour le conseil d'administration. Le conseil provisoire conserve leur tâche jusqu'à cette date. Une autre correspondance est en cours pour consulter les syndicats et les différents intervenants, parents inclus, sur la forme de la prochaine rentrée. Nous sommes en attente de la communication sur les modalités d'évaluation également.

7-

Travaux du conseil

046 - CÉ
20200525-03

7 a) RECOMMANDATION - ADOPTION DU CADRE BUDGÉTAIRE 2020-2021

Considérant que le conseil d'établissement doit recommander l'adoption des objectifs et des principes de la répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et de ses autres revenus entre ses établissements conformément à l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique ;

Considérant la présentation du cadre budgétaire 2020-2021 effectuée par le directeur de l'école, M. Pierre Ménard ;

Il est proposé par : Mme Audrey Demars Vanderguergue et appuyé par M. Stéphane Hubert à l'unanimité à 7h16 ;

Que le Conseil d'établissement recommande l'adoption du cadre budgétaire 2020-2021 de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, tel que présenté (ou avec les recommandations suivantes, dont copie se trouve en annexe de la présente).

7 b) Approbation - Frais exigés aux parents et listes d'effets scolaires 2020-2021

046 - CÉ
20200525-04

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 77.1 et dans le respect de l'article 7, 2^e et 3^e paragraphes de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, Monsieur Pierre Ménard, directeur de l'école doit proposer à son conseil d'établissement pour approbation, les listes de fournitures scolaires requises et les frais aux parents;

CONSIDÉRANT que les projets de listes de fournitures scolaires et les frais aux parents proposés par Monsieur Pierre Ménard, directeur ont été élaborés avec la participation des enseignants;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Stéphane Hubert_ appuyée de Mme. Josée Robert____, il est résolu à l'unanimité à 19h57:

D'APPROUVER les listes de fournitures scolaires et les frais qui seront à la charge des parents des élèves de l'École secondaire Mont-Bleu pour l'année scolaire 2020-2021, dont copies sont versées en annexes au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

DE MANDATER Monsieur Pierre Ménard, directeur pour qu'il achemine les listes appropriées aux parents des élèves.

7 c) Rapport annuel 2018-2019 de la CSPO- Dépôt

7 d) Projet éducatif et plan d'action 2019-2020 - Information

M. Ménard : Nous avons travaillé très fort l'an dernier pour réussir à faire un projet éducatif malgré la tornade. Cette année, avec la pandémie, il nous sera fort difficile de faire un bilan dans les circonstances que nous connaissons.

7 e) Fin d'année scolaire 2019-2020 et début d'année scolaire 2020-2021

M. Ménard : Pour la fin de la présente année scolaire, elle devrait se terminer le 22-23 juin. Il n'y aura plus de journée pédagogique d'ici là. Les élèves. Les cours et les activités d'apprentissages sont obligatoires pour tous. Plusieurs élèves se mettent beaucoup de pression et ces cas ont été transférés à la direction. Nous avons distribué 320 portables. Pour la rentrée, les scénarios sont problématiques. La STO assurera-t-elle le transport de 15 élèves à la fois ? Les parents devront-ils venir porter leurs enfants ?

M. Hubert : Est-ce que les classes spécialisées se termineront en même temps que les autres classes le 22-23 juin ?

M. Ménard : Selon nos informations, oui.

M. Routhier : Serait-ce possible de garder deux pédagogiques le 22-23 juin pour la remise des notes et tout ce qui peut suivre ?

M. Ménard : J'en parlerai à la prochaine rencontre de gestion.

7 f) Modification du calendrier de séances du CÉ (16 juin 2020) - Adoption

046-CÉ
20200525 -
05

Il est proposé Charles Tremblay-routhier par et appuyé par M. Serge Gagnon à l'unanimité à 8h20;

Que le prochain conseil d'établissement se déroule le mardi 16 juin 2020.

8

Les rapports et mots des représentants

8 a) Mot du président

M. Laprise : Je suis heureux de la tenue actuelle du conseil et de l'arrêté ministériel qui nous permet finalement de le faire.

8 b) Mot des représentants des élèves

Mme Zoé Ouellet : Les comités reprennent vie tranquillement. La radio produira une émission spéciale et nous travaillons sur un projet de bénévolat à l'extérieur de l'école.

8 c) Mot de la représentante au comité EHDAA

Absente

8 d) Mot du représentant au comité de parents

M. Laprise beaucoup de travaux consultatifs se déroulent dû au changement du PL40. Plusieurs rencontres de comités de parents avec plusieurs défis, mais tout cela se déroule bien.

8 e) Mot des représentants de la communauté

Mme Larocque : Depuis début avril, il y a eu une énorme mobilisation pour aider les familles dans le secteur Hull. Au niveau alimentaire, nous pourrions donner de l'aide jusqu'à la fin juin. Toutefois, l'aide est prévue pour se terminer le 30 juin. Plusieurs questions sans réponse pour les activités d'été. Plus de 500 familles recevront un kit d'activités ludiques et pédagogiques. Nous savons que les ados sont fatigués et l'été nous inquiètent beaucoup.

Mme Cochrane : M. Ménard, avez-vous plus d'informations sur la mesure sur l'aide alimentaire ?

046 - CÉ
20200520 -
06

Proposition d'ajout de 15 minutes supplémentaires par Sarah Cochrane et appuyé par Janie Tremblay.

8 f) Rapport du directeur

9- Affaires nouvelles

10- Levée de la séance

046 - CÉ
20200520 -
07

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de _Mme. Monia Desrosiers____ et appuyé par _M. Stéphane Hubert_____.

DE LEVER la séance ordinaire à 20 h 41.

Adopté le

Monsieur René Laprise, président

Monsieur Pierre Ménard, directeur

Date

ANNEXE I

FEUILLE DE PRÉSENCE 2019-2020

Conseil d'établissement du lundi 25 mai 2020

NOM	STATUT	SIGNATURE
ROBERT, Josée	parent	
LAMOUREUX, Chantale	parent	
HUBERT, Stéphane	parent	
ABRAHAM, Myriam	parent	
DESJARDINS, Josée	parent	
VANDENGERGHE-D., Audrey	parent	
LAPRISE, René	Parent-président	
DUCIAUME-BERTRAND, Olivier	enseignant	
ROUTHIER-T., Charles	enseignante	
GAGNON, Serge	enseignante	
TREMBLAY, Janie	enseignante	
OUELLET, Zoé	élève	
SOW, Fatimata	élève	
DESROSIERS, Monia	soutien	
DE LA CHEVROTIÈRE, Sylvie	professionnel	
LAROCQUE, Rachel	membre de la communauté	
LAFORTUNE, Serge	membre de la communauté	
MÉNARD, Pierre	Directeur	

INVITES

AUTRES PERSONNES PRESENTES :

Hélène Contant

Lisa Chatillon

Michelle Larcher

Karine Martel

Maryse Renaud

ANNEXE II